



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Séance du Mercredi 25 Juin 2014**

Date de la convocation 13 Juin 2014	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Centre Aquatique Intercommunal du Clermontais - CLERMONT L'HERAULT
<p><b><u>PRÉSENTS</u> :</b> M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN :</b> Mme REVERTE Françoise,  <b>BRIGNAC :</b> M.JURQUET Henri,  <b>CABRIERES :</b> M.GUELTON Jacques, M.MALLET Denis,  <b>CANET :</b> Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, Mme BENARD Bénédicte, M.SEGURA René,  <b>CEYRAS :</b> Mme BARRE Berthe,  <b>CLERMONT L'HERAULT :</b> M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, Mme PRULHIERE Yolande, M.DÔ Laurent, , Mme OLLIE Sophie,  Mme GREGOIRE Arielle, Mme PASSIEUX Marie  <b>FONTES :</b> M.BRUN Olivier, Mme PASSET Eliane,  <b>LACOSTE :</b> M.VENTRE Philippe,  <b>LIEURAN CABRIERES :</b> M.BLANQUER Alain,  <b>MERIFONS :</b> M.VIALA Daniel,  <b>NEBIAN :</b> M.BARDEAU Francis, Mme MALMON Sylvie,  <b>OCTON :</b> M.COSTE Bernard,  <b>PAULHAN :</b> M.VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, Mme GAVINET Isabelle, M.DUPONT Laurent,  <b>PERET :</b> M.BILHAC Christian, M.AZAM Joël,  <b>SAINT FELIX DE LODEZ :</b> M.RODRIGUEZ Joseph, Mme DELMAS Louisiane,  <b>SALASC :</b> M.COSTES Jean,  <b>USCLAS D'HERAULT :</b> M.RIGAUD Christian,  <b>VALMASCLE :</b> M.VALENTINI Gérald,</p>		<p><b><u>PROCURATIONS</u> :</b></p> <p>M. BERNARDI à Mme REVERTE Françoise,  M.REVEL Claude à M.VIALA Daniel  M.BARON Bernard à M.RUIZ Salvador,  Mme ROBERT Laure à M.DÔ Laurent,  Mme BLANQUET Elisabeth à Mme MARTINEZ ROQUES Micaela,</p>

### **Objet : Compte administratif 2013 – Budget annexe du centre aquatique intercommunal.**

Monsieur Bernard COSTE expose ce qui suit :

Conformément au projet de compte administratif 2013 du budget annexe du centre aquatique Intercommunal, il est proposé au conseil communautaire de :

- Donner acte de la présentation du compte administratif 2013,
- Constater les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- Déclarer que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2013, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,
- Arrêter les résultats définitifs tels que présentés.

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
011	Charges générales	444 684.72	70	Produits des services	420 413.80
012	Frais de personnel	585 272.04	74	Participations	13 873.07
66	Frais financiers	229 978.18	75	Produits de gestion courante	822 781.37
67	Charges exceptionnelles	444.06	77	Produits exceptionnels	22 096.39
042	Opérations d'ordre	20 945.13	013	Atténuation de charges	6 818.16
<b>Total</b>		<b>1 281 324.13</b>	<b>Total</b>		<b>1 285 982.79</b>
			<b>Excédent 2013</b>		<b>4 658.66</b>

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
16	Remboursement emprunts	278 930.27	10	Dotations, fonds divers et réserves	354 893.82
Op.	Construction centre	214 844.47	13	Subventions d'investissement	200 000.00
001	Résultat reporté N-1	752 606.35	040	Opérations d'ordre	20 945.13
<b>Total</b>		<b>1 246 281.09</b>	<b>Total</b>		<b>575 838.95</b>
<b>Déficit 2013</b>		<b>670 442.14</b>			

Le Conseil communautaire, ouï l'expose de Monsieur LACROIX et après en avoir délibéré,

**A LA MAJORITE, (12 voix contre et 1 abstention)**

**Donne acte** de la présentation du compte administratif 2013, du budget annexe du centre aquatique Intercommunal.

**Constate** pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

**Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser,

**Déclare** que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2013, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,

**Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

**Autorise** Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Clermontais, à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
De Communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture  
034-243400355-20140702-2014-06-25-26-DE  
Date de télétransmission : 04/07/2014  
Date de réception préfecture : 04/07/2014